



Bruxelles, le 15 juin 2022
(OR. fr)

9914/22
OJ CONS 41
SOC 366
EMPL 246
SAN 368
CONSOM 148

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Emploi, politique sociale, santé et consommateurs)
ECCL, Luxembourg
16 juin 2022 (9:30)

Format de réunion: 2+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"

Liste des activités non législatives

9928/22

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail via une plateforme  9227/1/22 REV 1
Rapport sur l'état des travaux

Activités non législatives

4. Procédure concernant les déséquilibres sociaux
Échange de vues
Présentation de l'avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale sur la proposition de la Belgique et de l'Espagne relative à l'introduction dans le Semestre européen d'une procédure concernant les déséquilibres sociaux par les présidents respectifs [2] 9222/22
10122/22
5. Semestre européen 2022
Débat d'orientation
- a) Contribution sur les aspects relatifs à l'emploi et aux politiques sociales des Recommandations par pays : recommandations concernant les programmes nationaux de réforme pour 2022 à l'intention de chaque État membre
Approbation [2] 9942/1/22 REV 1
9602/1/22 REV 1
9601/22
9890/22
- b) Évaluation des recommandations par pays pour 2022 et de la mise en œuvre des recommandations par pays pour 2019 et 2020 : avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale
Approbation [2] 9946/1/22 REV 1
+ ADD 1– 4
6. Cibles nationales un an après le Sommet social de Porto
Échange de vues
Présentation de l'Avis du Comité de l'emploi et du Comité de la protection sociale sur le processus de fixation des cibles nationales pour 2030 par les présidents respectifs [2] 9519/1/22 REV 1
9520/22
7. Recommandation visant à assurer une transition équitable vers la neutralité climatique
(Base juridique proposée par la Commission : Article 166 TFUE, paragraphe 4, et son article 292 TFUE, en liaison avec son article 149 TFUE)
Adoption [2] [C] 9864/22 + ADD 1
(*) 9107/22
8. Recommandation relative aux comptes de formation individuels
(Base juridique proposée par la Commission : Article 292 TFUE en liaison avec l'article 149 TFUE)
Adoption [2] [C] 9133/22 + ADD 1
(*) 8944/22
9. L'emploi des personnes en situation de handicap¹
Débat d'orientation [2] 9523/22

¹ En présence du représentant du Forum européen des personnes handicapées (FEPH).

Divers

10. a) Propositions législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- i) Directive relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne 🗳️🇨🇪 12477/20
 - ii) Révision des règlements sur la coordination des systèmes de sécurité sociale (883/2004 et 987/2009)
Informations communiquées par la présidence 🗳️🇨🇪 15642/16
- b) Réaction de l'UE face à l'invasion de l'Ukraine par la Russie - initiatives dans le domaine de l'emploi et des affaires sociales
Informations communiquées par la Commission 🗳️
- a) (suite) Propositions législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)
- iii) Directive relative à un meilleur équilibre hommes-femmes parmi les administrateurs des sociétés cotées en bourse et à des mesures connexes 🗳️🇨🇪 16433/12
 - iv) Directive concernant des mesures contraignantes en matière de transparence des rémunérations 🗳️🇨🇪 6750/21
+ COR 1 REV 1
 - v) Directive sur l'égalité de traitement (article 19)
Informations communiquées par la présidence 🗳️🇸🇪 11531/08
- c) Mise en œuvre de la stratégie en faveur de l'égalité des personnes LGBTIQ dans l'UE
Informations communiquées par la Commission 🗳️ 13081/20
- d) Rapport de l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes « Combattre la violence psychologique et le contrôle coercitif dans l'UE »²
Informations communiquées par la présidence 🗳️

² En présence du représentant de l'EIGE.

- e) Conférences de la présidence ☐²
Informations communiquées par la présidence

- f) Programme de travail de la prochaine présidence
Informations communiquées par la délégation tchèque

-
- ❶ Première lecture
 - ❷ Procédure législative spéciale
 - ☐² Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)
 - ❸ Sur la base d'une proposition de la Commission
 - (*) Point sur lequel un vote peut être demandé
-